

mon honorable ami. Il est beaucoup plus curieux que son voisin sur un sujet délicat. Le ministre du Revenu de l'Intérieur a éprouvé un malheur qui est arrivé à d'autres membres de gouvernements précédents, ce que mon honorable ami n'ignore pas. Mon honorable ami n'éprouve pas la sympathie qu'il devrait avoir.

L'hon. M. FOSTER : Encore une question. Mon très honorable ami voudrait-il satisfaire la légitime curiosité de la Chambre et dire si les négociations commerciales progressent favorablement ?

Sir WILFRID LAURIER : J'ignore ce que veut dire mon honorable ami. S'il a en vue quelque chose qui est dans sa pensée, ce n'est pas du tout dans la nôtre.

M. R. L. BORDEN : C'est plutôt dans votre ligne de conduite.

(La motion est adoptée et la Chambre lève sa séance à 4 heures de l'après-midi.)

CHAMBRE DES COMMUNES.

Vendredi, 22 janvier 1909.

M. L'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

DEMISSION DE M. WILLIAM SLOAN, MEMBRE DU PARLEMENT.

M. L'ORATEUR : Je dois informer la Chambre qu'il m'a été transmis de la part de M. William Sloan, représentant du district électoral de Comox-Atlin, avis de la remise de son mandat de député. J'ai en conséquence signifié à M. le greffier de la couronne en chancellerie l'ordre d'émettre un nouveau bref d'élection pour la dite circonscription.

DEPOT DE RAPPORTS.

Rapport final sur le tracé du canal maritime de la baie Georgienne, accompagné de plans, de devis estimatifs et de 56 planches.—(L'hon. William Pugsley.)

(Ordre est donné d'imprimer ce rapport sur-le-champ.)

Rapport annuel du département des Affaires indiennes pour 1907-1908.—(L'hon. Frank Oliver.)

Rapport de l'enquête conduite par M. le juge Cassel sur le compte du département de la Marine et des Pêcheries.—(L'hon. L. P. Brodeur.)

(Ordre est donné d'imprimer ce rapport sur-le-champ.)

Rapport du secrétaire d'Etat pour l'année 1907 ; aussi liste du personnel administratif du Canada, pour l'année 1908.—(L'hon. Chas Murphy.)

Sir W. LAURIER.

ADRESSE EN REPOSE AU DISCOURS DE SON EXCELLENCE.

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence à l'occasion de la rentrée des Chambres.

M. Wm F. TODD (Charlotte) (N.-B.) : Monsieur l'Orateur, au moment de proposer l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône, je crois opportun, tout d'abord, de demander, suivant l'ancien usage, l'indulgence de la Chambre. Depuis mon arrivée ici on m'a instruit de la politesse et des égards qu'on ne manque jamais d'avoir pour les nouveaux membres prenant la parole pour la première fois dans cette enceinte ; et je me flatte de l'espoir que les membres, tant d'un parti que de l'autre, me prêteront aujourd'hui une oreille attentive et indulgente. J'apprécie à sa pleine valeur l'honneur que l'on m'a fait, ainsi qu'à ma circonscription électorale, en m'invitant à proposer l'adresse en réponse au discours du trône, et j'espère que mes paroles auront l'effet de plaire au moins aux membres de la droite ; car je me rends compte que mes électeurs m'ont envoyé ici pour faire ma part de la besogne parmi les jeunes membres de cette assemblée. Mon désir, monsieur l'Orateur, c'est de toujours être en mesure de me rendre à moi-même le témoignage de n'avoir jamais manqué aux égards que je dois à mes collègues tant de l'un que de l'autre parti. Je suis venu ici coopérer avec mes amis du parti libéral à la solution des grands problèmes qu'il y aura lieu pour nous d'aborder en vue de faire de notre pays du Canada une nation comme il mérite d'être, et travailler de concert avec eux, nous ainsi que nos descendants, à assurer le progrès national dans le cours du siècle qui commence.

Dans le discours du trône, il est question, en premier lieu, de l'abondante moisson qu'une Providence bienveillante nous a accordée. Monsieur l'Orateur, espérons qu'une Providence bienfaisante ne manquera jamais de nous accorder ce bienfait ; car l'agriculture chez nous, comme en tout pays de quelque importance, est l'industrie qui fait vivre directement le groupe le plus nombreux de la population, et celle dont les opérations sont le plus étendues. Au Canada comme ailleurs, du reste, l'agriculture est la seule industrie créatrice ; car, personne ne l'ignore, si les industries de fabrication ont bien leur utilité en ce qu'elles transforment les matières premières tirées du sol, l'agriculteur collabore en quelque sorte à l'oeuvre divine en rendant les réserves alimentaires du sol assimilables par la semence, qui à son tour produit les abondantes récoltes qui nous réjouissent le coeur et enrichissent le pays.

En plaçant l'agriculture au premier rang de nos ressources nationales, nous ne faisons que nous conformer à l'ordre naturel